



Lettre de la Commission du droit du Canada

de Shauna Van Praagh, présidente de la Commission du droit du Canada

Lettre no 12

21 juillet 2024

Cette année, j'ai marqué la Fête du Canada en faisant une randonnée sur le sentier Jack Pine, dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Le sentier tire son nom d'un peuplement unique de grands pins gris, dont les cimes s'étirent vers le soleil, et dont l'existence est liée à un incendie dramatique survenu dans cet espace en 1921, il y a un peu plus d'un siècle. Il s'avère que des températures supérieures à 44 degrés Celsius sont nécessaires pour que les



Le lichen des rennes

cônes des pin gris propagent leurs semis. Aujourd'hui, les cônes sont en attente. Un panneau d'interprétation rappelle aux visiteurs que nous sommes tous liés à notre histoire et que les êtres vivants se développent de manières diverses et surprenantes. Une autre plante omniprésente le long du sentier en est la preuve : le lichen des rennes, décoloré par le soleil et fragile, avec un taux de croissance moyen d'un millimètre par an, semble déterminé à exister sur une surface rocheuse étonnamment inhospitalière.

Le contraste entre la rapidité du changement par le feu et la lenteur de la transformation par incréments minuscules peut être utile pour réfléchir à la dimension du temps dans le monde de la réforme du droit. Un mois avant ma randonnée estivale, j'ai eu l'honneur d'animer une table ronde lors de la réunion annuelle de la Fédération des organismes de réforme du droit du Canada, organisée cette année à Montréal par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice. Les intervenants ont apporté avec eux un large éventail d'expériences et de responsabilités liées aux processus et aux mécanismes de changement dans le domaine du droit et de la justice. Ils ont partagé leurs réflexions de perspectives allant de la direction d'une commission provinciale des droits de l'homme à la planification d'une réforme nationale du droit, depuis le travail avec des avocats bénévoles jusqu'au soutien aux fonctionnaires, depuis les interactions avec le processus législatif jusqu'à la collaboration avec les organisations de défense des droits fondamentaux.

En réponse à ma question à titre de modératrice sur l'importance et l'impact du « temps », les participants ont fait part de leurs réflexions. La patience est essentielle, ont-ils reconnu ; la planification à long terme et la réflexion prolongée sont à la fois nécessaires et normales, de sorte que l'un des défis les plus difficiles à relever est d'éviter la léthargie. Parfois, cependant, un engagement dynamique et immédiat est à la fois justifié et nécessaire ; une réticence –





généralement justifiée – à réagir rapidement ne doit pas se traduire par un silence face à une injustice pressante. Pour reprendre la métaphore de la juge Nathalie DesRosiers, ancienne présidente de la Commission du droit du Canada et l'une des intervenantes, comme pour préparer un bon repas, le travail de réforme du droit se fait souvent sur au moins trois éléments chauffant en même temps, chacune réglée sur un niveau de chaleur différent.

L'une des choses que j'ai entendues à maintes reprises de la part des participants à nos sessions « Écouter et apprendre » au cours de la dernière année est un regret concernant le manque de temps. Qu'il s'agisse de professeurs ou de politiciennes, d'organiseurs communautaires ou de praticiennes du droit, les participantes nous ont dit qu'elles manquaient de temps pour penser, lire, réfléchir, poser des questions ou participer à des conversations constructives. Bien sûr, il n'y a jamais assez de temps. Nous parlons de trouver du temps, de faire du temps, d'utiliser le temps, de garder du temps et de marquer le temps. Nous comptons le temps et nous comptons *sur le temps*. Nous nous demandons ce que nous ferions si nous avions plus de temps, nous nous émerveillons – parfois avec une véritable perplexité – de la rapidité avec laquelle le temps passe, et nous nous inquiétons lorsque des personnes, des lieux ou des processus semblent figés ou gelés dans le temps. Pendant l'été en particulier, nous pouvons prendre du temps libre, nous réserver du temps de vacances ou profiter d'un temps de pause – tout cela est lié à l'adoption d'un rythme plus lent et à l'évasion de ce qui peut être ressenti comme une routine implacable.

Lorsque les personnes intéressées et engagées dans le domaine du droit et de la réforme du droit évoquent le manque de temps, elles semblent souvent regretter le fait qu'elles ne peuvent pas ralentir suffisamment pour explorer de manière adéquate les nombreuses dimensions nécessaires pour comprendre et orienter la manière dont les choses fonctionnent et ce à quoi le changement pourrait ressembler ou être requis. Il n'est pas facile de faire preuve de la patience nécessaire et de répondre de manière judicieuse à ce qui semble urgent. Peut-être pouvons-nous tirer des leçons de la coexistence des pins gris, dont la survie à long terme dépend du feu, et du lichen à caribous, qui ajoute lentement et patiemment un millimètre tous les 365 jours. La réforme du droit s'opère au fil du temps de multiples façons, certaines presque invisibles et d'autres étonnamment apparentes. Et elle repose sur une combinaison de capacités interconnectées - répondre aux crises, s'adapter au contexte, investir dans un développement régulier.

Le Canada a officiellement fêté ses 157 ans le 1^{er} juillet dernier. Les grands pins gris qui se dressaient dans cette partie du Cap-Breton en 1867 ont été remplacés par leurs descendants. Le lichen à caribous a grandi d'environ 157 millimètres. Ils offrent des perspectives très différentes sur le passage du temps dans un pays où les traditions juridiques s'entremêlent, chacune contenant des mécanismes distincts de changement, à la fois rapides et lents. Comme le rappelle l'un des panneaux qui jalonnent le sentier, l'évolution est permanente et nécessaire : une apparente stabilité sur le chemin ne signifie pas que le temps s'est arrêté ou qu'il n'y a pas de changement. À chaque pas, nous sommes invités à apprécier chaque millimètre de croissance et à nous imprégner de la nourriture fournie par le soleil et sa chaleur.